

## AIDE À LA SÉCURITÉ DES DÉBITS DE TABAC

[douane.gouv.fr/fiche/aide-la-securite-des-debits-de-tabac](https://douane.gouv.fr/fiche/aide-la-securite-des-debits-de-tabac)

ou flashez ce QR code :



## INSTALLATEURS CERTIFIÉS APSAD

[cnpp.com/certificationsite/searchcertification](https://cnpp.com/certificationsite/searchcertification)

(dans « Domaine », sélectionnez « détection d'intrusion » pour les alarmes ou « vidéosurveillance »)

ou flashez ce QR code :



**Pour être sûr de répondre aux exigences de tous les assureurs,  
demandez une installation permettant la délivrance du CERTIFICAT DE CONFORMITE R81**

## SYSTÈME D'ALARME RECONNU POUR UN BUREAU DE TABAC, LES PRÉCONISATIONS DE LA MUDETAFF

**L'ENTREPRISE** : l'installateur doit être certifié APSAD de Service « Catégorie AB ou ABC » selon référentiels NF367 - I81.

**LA TECHNOLOGIE** : Alarme Intrusion Filaire avec détections volumétriques et périmétriques. Matériels certifiés APSAD NFA2P de types 2 ou 3 (Type 3 = Anti Masque).

**LES PRINCIPES** : détection précoce de l'intrusion puis confirmation, déclenchement de la sirène, alerte par transmetteur téléphonique vers n° privés ou PC de télésurveillance certifiés APSAD P3 ou P5.

**Centrale** : type 2 ou 3 avec mémoire d'événements

### Détecteurs volumétriques :

Dans la réserve tabac, la pièce du coffre-fort et les autres zones de valeur : type 3

### Détecteurs périmétriques :

Sur les portes donnant sur l'extérieur : détecteur d'ouverture

Sur les fenêtres, toitures et parois faibles ou sensibles : détecteur sismique de type 3

**Sirènes** : obligatoire à l'intérieur et sirène extérieure avec flash si possible

**Maintenance** : contrat d'entretien avec une visite par an minimum

Les critères ci-dessus doivent être respectés a minima pour obtenir une installation d'un bon rapport qualité/prix, en portant une attention particulière à la surveillance de la réserve tabac, de la pièce du coffre-fort et du linéaire tabac (zones de valeur).

### OPTIONS ENVISAGEABLES

- Transmission téléphonique doublée par relais GSM ou balise radio norme APSAD NFA2P – NFC 48212 installées par les professionnels
- Bip en cas d'agression
- Générateur de brouillard répondant aux exigences de performance telles que définies à la norme NF EN 50131-8 version 2009, sans temporisation
- Sirène supplémentaire cachée (éviter la neutralisation immédiate) à l'intérieur ou à l'extérieur
- Système de vidéosurveillance avec enregistrement
- Détection incendie reliée à l'alarme